



Rapport sur la mise en œuvre des priorités de la Suisse pour la 75^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Rapport du Conseil fédéral à l'intention des
Commissions de politique extérieure

du 18 juin 2021

Une AG pour le renforcement du multilatéralisme dans une période de crise

La 75^e Assemblée générale (AG) des Nations Unies (ONU) se tient du 15 septembre 2020 au 13 septembre 2021 sous la présidence du Turc Volkan Bozkir et, pour la première fois de son histoire, principalement de manière virtuelle. Cette session, marquant les 75 ans de la création de l'ONU, était dédiée à la promotion et au renforcement du multilatéralisme.

Dans un monde sous tension, bouleversé par la pandémie de COVID-19, la Suisse a poursuivi son engagement constructif, en faveur du respect du droit international et d'un multilatéralisme efficace et efficient. Ses actions en soutien aux réformes de l'ONU et à la gouvernance numérique ont montré l'attachement de la Suisse à l'innovation. Le profil constant de la Suisse souligne sa crédibilité à obtenir un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en 2023-24.

1. Faire face aux conséquences de la COVID-19

L'impact de la pandémie de la COVID-19 s'est fait ressentir au sein de l'organisation. Comme celles des Etats membres, les méthodes de travail de l'ONU ont été bouleversées par les mesures sanitaires. La plus grande partie des réunions se sont déroulées en format virtuel et d'autres ont dû être annulées. La Suisse a plaidé pour le maintien des capacités d'action onusiennes. Elle a œuvré au sein d'un groupe d'Etats à l'adoption d'une décision sur le vote électronique ce qui permet à l'AG de rester opérationnelle lors de circonstances exceptionnelles.

En parallèle, l'AG a pris des mesures visant à renforcer le système multilatéral dans sa réponse à la pandémie. Mi-septembre 2020, à une très large majorité, l'AG a adopté la résolution pour une « action globale et coordonnée face à la pandémie de maladie à coronavirus ». La Suisse a participé aux négociations avec pour objectifs de renforcer la coopération internationale, de réaffirmer le rôle central de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de soutenir l'accès universel aux vaccins. Le Conseiller fédéral Alain Berset a confirmé l'approche de la Suisse en participant, le 23 septembre 2020, à un événement virtuel organisé par l'OMS, l'Alliance du vaccin Gavi et la Fédération de la Croix-Rouge (FICR) en marge de l'ouverture de haut niveau de l'AG. De plus, la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga est intervenue par message vidéo lors de la session extraordinaire de l'AG consacrée à la pandémie les 3 et 4 décembre 2020.

Dans son allocution à l'ouverture de la session du Conseil des droits de l'homme (CDH) en février 2021, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a plus largement mis en lumière l'importance des droits de l'homme pendant la pandémie et soutenu une reconstruction inclusive avec pour cadre de référence l'Agenda 2030. La Suisse a également systématiquement rappelé, lors du CDH et au sein de l'AG, que toutes les mesures prises dans le contexte de la COVID-19 portant atteinte aux droits de l'homme doivent respecter les principes de légalité, nécessité, proportionnalité et non-discrimination et être limitées dans le temps.

2. Réformes de l'ONU

Dans son discours à l'occasion du 75^e anniversaire de l'organisation en septembre 2020, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a plaidé en faveur d'une ONU performante et efficace. La Suisse a concrétisé cet engagement en poursuivant tout au long de la 75^e session de l'AG son soutien à la mise en œuvre des réformes initiées par le Secrétaire général de l'ONU.

Dans le domaine du développement, la Suisse a dirigé, pour la sixième fois, les négociations pour l'examen quadriennal des activités opérationnelles de développement du système de l'ONU. Cette résolution clé pour le système de

développement de l'ONU¹ lui donne une orientation politique et guidera ses opérations pour les quatre prochaines années. Des progrès ont été réalisés notamment en matière de reddition des comptes et de collaboration entre les entités onusiennes. Pour la première fois, le texte mentionne la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles. La Suisse favorise en outre la mise en œuvre du nouveau système de coordinateurs résidents en soutenant des modalités de financements durables. Elle a aussi contribué à la révision et au renforcement du Forum politique (HLPF) et du Conseil économique et social (ECOSOC), en tenant compte du rôle de la Genève internationale.

Au sein du CDH, la Suisse a apporté son soutien à l'amélioration des méthodes de travail. Elle a co-facilité avec le Togo et l'Indonésie des consultations pour renforcer et optimiser le mécanisme de l'Examen périodique universel. En outre, la Suisse a continué à suivre la mise en œuvre des recommandations du processus d'examen des organes de traités de l'ONU afin d'améliorer l'efficacité de ces organes basés à Genève. Comme coordinatrice du groupe « Responsabilité, cohérence et transparence » (ACT), la Suisse s'est engagée à rendre le travail du Conseil de sécurité plus transparent, notamment vis-à-vis des non-membres. Dans un contexte pandémique limitant les réunions physiques, cette thématique a pris une importance particulière. Le groupe ACT s'investit aussi pour une transparence accrue du processus menant à l'élection par l'AG sur recommandation du Conseil de sécurité du ou de la Secrétaire général(e) (mandat 2022-26).

3. Cybersécurité et gouvernance numérique

Le débat thématique de haut niveau sur la coopération et la connectivité numériques d'avril 2021 a été l'occasion pour le Conseiller fédéral Ignazio Cassis d'affirmer l'importance de la préservation d'un espace numérique libre, sûr et démocratique. En septembre 2020, la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga a souligné la nécessité d'une gouvernance transparente du cyberspace lors d'un événement à l'initiative du Secrétaire général. L'application du droit international dans le cyberspace est essentielle, à la fois à la préservation des droits de l'homme et à la réalisation de la sécurité globale. La Suisse s'est engagée dans ce sens, y compris en faveur de la protection des données personnelles à caractère humanitaire.

La Suisse a présidé un Groupe de travail à composition non limitée et mandaté par l'AG sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale. En mars 2021, au terme de deux années, le résultat positif de ces travaux représente une étape importante. C'est la première fois que la question de la technologie de l'information et de la communication dans le contexte de la sécurité internationale a été abordée avec la participation de tous les États membres de l'ONU. Ceux-ci ont réaffirmé que le droit international public, en particulier la Charte des Nations Unies, est applicable et essentiel au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans l'environnement des technologies de l'information et de la communication. En parallèle, la Suisse a maintenu sa participation au Groupe d'experts gouvernementaux pour la promotion d'un comportement responsable des États dans le cyberspace, qui a finalisé ses travaux fin mai 2021 avec succès. La Suisse a également participé activement aux travaux préparatoires du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles. Finalement, la Suisse s'est engagée en faveur d'une approche cohérente sur le thème de l'intelligence artificielle dans le système de l'ONU, notamment dans le cadre de l'élaboration d'une recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle à l'UNESCO.

¹ Le système de développement de l'ONU est composé de 34 entités membres, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

4. Genève internationale

La Suisse a poursuivi son soutien à la Genève internationale afin d'en faire un centre d'excellence en matière de gouvernance mondiale sur les thèmes émergents. La Suisse a notamment soutenu un projet du secrétariat du Forum de l'ONU sur la gouvernance de l'internet (IGF) portant sur l'interface entre environnement et numérisation. La Suisse a ainsi contribué à renforcer le Forum, basé à Genève, afin de le rendre plus réactif et plus pertinent pour les questions numériques. Le *Dialogue de Genève sur le comportement responsable dans le cyberspace* a continué ses activités afin de mettre œuvre, en collaboration avec le secteur privé, des normes internationales pour un cyberspace sûr. La Suisse a de plus poursuivi son soutien à la Fondation *Geneva Science and Diplomacy Anticipator* (GESDA), dont l'objectif est d'anticiper les avancées scientifiques et technologiques et d'explorer l'impact de ces progrès sur la société ainsi que les besoins en termes de régulation.

5. Activités continues de la Suisse

Paix et sécurité

La Suisse a lancé, le 29 octobre 2020, la phase finale de sa candidature pour un siège non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. A cette occasion, près de 200 représentants étatiques ont participé à un événement en ligne organisé depuis la Mission permanente de la Suisse à New York avec la participation de la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga et du Conseiller fédéral Ignazio Cassis. De plus, la Présidente de la Confédération a souligné le soutien de la Suisse aux processus de paix inclusifs lors d'un événement célébrant les 20 ans de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. La Suisse a également poursuivi ses efforts en faveur de la consolidation de la paix en présidant, pour la 12^e année, la Configuration Burundi au sein de de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU. Elle a de plus obtenu en 2021 un siège au sein du Comité d'organisation de la Commission.

La Suisse, co-présidente d'un groupe de pays qui s'engagent pour les droits de l'homme et la prévention des conflits, a continué à œuvrer pour le renforcement des liens entre paix et droits de l'homme. Elle a présenté une résolution sur le rôle du CDH dans la prévention des violations des droits de l'homme en septembre 2020. La Suisse a de plus mis en avant l'importance du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le cadre de la lutte contre le terrorisme lors du 7^e examen de la Stratégie antiterroriste mondiale en juin 2021.

Convaincue que la corruption peut compromettre la sécurité, la Suisse a participé à la session extraordinaire de l'AG sur la corruption en juin 2021 et s'est associée à la déclaration politique. Dans son message vidéo le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a notamment insisté sur l'importance de la prévention et de la poursuite pénale de la corruption. En plus, en novembre 2020, la Suisse a pris en charge la présidence de la 2^e Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions.

Développement durable

Lors des célébrations du 75^e anniversaire de l'ONU et devant le CDH en février 2021, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a rappelé que l'Agenda 2030 constitue un cadre d'action commun au niveau national et international.

A l'occasion du Sommet sur la biodiversité, la Présidente Simonetta Sommaruga a lancé un appel aux Etats à aligner les flux financiers pour un développement positif de la biodiversité et à orienter leurs incitations financières et subventions vers des méthodes de production durables, et a mentionné que la Suisse souscrit pleinement à un objectif global, selon lequel 30 % de la surface mondiale devrait être désignée pour

la conservation de la biodiversité d'ici 2030. Outre la conservation de la biodiversité, la réduction des risques de catastrophes et la protection du climat ont fait l'objet de résolutions de l'AG soutenues par la Suisse. En organisant plusieurs dialogues multipartites, la Suisse a contribué à la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires prévu en septembre 2021 où elle sera représentée à haut niveau. Elle a pu mettre au programme l'innovation, le rôle des jeunes et la finance durable comme des éléments clés pour promouvoir la transformation des systèmes alimentaires. En mars 2021, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a déjà pu souligner l'importance de l'accès à l'eau et son lien avec le développement et le maintien de la paix lors d'un événement de haut niveau de l'AG. Lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement, la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a plaidé pour une meilleure prise en charge internationale des produits chimiques et des déchets. En outre, l'AG, avec le soutien de la Suisse, a adopté une résolution posant la tenue, en 2022, d'une conférence internationale pour marquer les 50 ans de la première conférence onusienne sur l'environnement à Stockholm.

En tant que vice-présidente de l'ECOSOC, la Suisse a accueilli et présidé en juin 2021 le segment des affaires humanitaires à Genève, où elle a mis en évidence l'expertise unique de la Genève internationale dans le domaine humanitaire. La Suisse a co-facilité avec l'Indonésie la résolution annuelle de ce segment.

Droits de l'homme

Engagée en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, la Suisse, avec le Mexique, a facilité l'adoption par l'AG d'une résolution demandant l'établissement d'un moratoire sur son application. La résolution a été soutenue par 124 Etats membres, un nombre jamais atteint auparavant pour cette initiative. Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a également réaffirmé l'opposition de la Suisse à la peine de capitale au CDH lors d'une discussion de haut niveau en février 2021. En octobre 2020, à l'occasion du 25^e anniversaire de la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing pour la promotion des droits des femmes et l'égalité des sexes, la Présidente Simonetta Sommaruga a condamné devant l'AG les violences faites aux femmes et plaidé pour une égalité de droits et de salaire. La Suisse s'est aussi systématiquement mobilisée pour les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, ainsi que pour l'accès à des informations fiables et indépendantes, notamment sur internet. Elle a régulièrement condamné devant le CDH toute restriction abusive de ces droits. La Suisse a présenté au sein du CDH des résolutions sur le traitement du passé, la participation universelle aux travaux du CDH et l'interaction entre l'environnement et les droits de l'homme. En plus, la Suisse accompagne les efforts visant à faire reconnaître le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable par le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale de l'ONU.

Conclusion

Cette 75^e session, presque entièrement virtuelle, a engendré de nombreux défis. Les participations physiques ayant été grandement limitées ou remplacées par des messages vidéos, le manque d'échanges informels, contribuant à la recherche de solutions et à l'établissement de relations de confiance, s'est fait ressentir. La Suisse a cependant pu s'engager au premier plan, notamment dans la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail. Elle a ainsi su renforcer son image positive d'acteur fiable et constructif, même dans une situation de crise. La pandémie n'a pas eu un impact significatif sur le bilan de la participation suisse à l'AG. La Suisse a pu asseoir ses priorités et s'exprimer à de nombreuses reprises au plus haut niveau.